MAIRIE DE PARIS

SECRETARIAT GENERAL

S.G-04-70

Objet : Autoriser le maire de Paris à signer une convention relative à l'attribution d'une subvention à l'association « F.F.G.L.P. » située 8 rue du Repos – 75020 Paris, afin de soutenir l'organisation du 10e Festival de Films Gays et Lesbiens de Paris qui se déroulera au Forum des Images **du 19 au 28 novembre 2004**.

Budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour 2004, rubrique 314, nature 6574, ligne P002, provision pour subventions de fonctionnement au titre du cinéma

27.000 €

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose, par le présent projet, d'apporter notre soutien à l'association « F. F. G. L. P. » située 8 rue du Repos – 75020 Paris, afin de soutenir l'organisation du 10e Festival de Films Gays et Lesbiens de Paris qui se déroulera au Forum des Images **du 19 au 28 novembre 2004.**

L'association F. F.G.L.P (Festival de Films Gays et Lesbiens de Paris) a été fondée en juillet 1994, dans le but d'organiser et de promouvoir, à Paris et dans d'autres villes, des festivals ayant pour thème l'homosexualité féminine, masculine, la transsexualité et la bisexualité.

Elle peut organiser des expositions, des rencontres et des débats, faire des publications, produire et diffuser des documents écrits ou filmés sur tout support et favoriser d'autres manifestations qui ont pour thème les différences sexuelles.

Comme chaque année, le Festival proposera au public une sélection de films en avant-première, des inédits, des longs-métrages, ainsi que des débats et des rencontres avec les réalisateurs.

L'édition 2003 a été un succès, puisqu'elle a rassemblé 12.000 spectateurs, soit 20% d'augmentation par rapport à l'édition précédente. Le festival a su proposer aux spectateurs une programmation diverse, multiple, au sein de laquelle cohabitaient tous les formats de films (longs, moyens et courts-métrages), tous les genres (fiction, animation, documentaire, expérimental) ainsi qu'une sélection de films indépendants échappant au circuit classique de la distribution , mais également des avant-premières. Le festival a également offert au public des rencontres avec les réalisateurs ainsi que des débats.

Cet équilibre et cette variété ont permis au Festival d'être en parfaite adéquation avec les attentes du public, toujours plus large.

Fort du succès des précédentes éditions, le Festival de Films Gays et Lesbiens de Paris fête ses 10 ans en 2004.

10 ans de programmations audacieuses qui ont fait du Festival un des événements incontournables de la vie culturelle parisienne. 10 ans d'aventure, d'émotions et de découvertes.

Le Festival proposera un univers de films avec pour objectif d'offrir au public un lieu de rencontre ouvert à la création cinématographique, aux productions internationales, aux jeunes talents, à tous les cinémas, toutes les images, dans leur diversité nécessaire.

Un espace qui permettra de découvrir des œuvres que les réseaux de distribution n'inscrivent pas toujours à leurs catalogues. En effet, plus de 80% de films présentés au Festival ne sont pas distribués en salles. Le Festival demeure donc une alternative aux circuits traditionnels du cinéma, un lieu de découverte pour un public chaque année plus nombreux, chaque année plus curieux.

Cette année encore, le public pourra découvrir en exclusivité une sélection de films en avant-première, mais également des programmes de courts-métrages, des fictions inédites ou des documentaires.

Pour aider l'association F. F.G.L.P**.** à organiser dans des conditions optimales la 10ème édition du Festival de Films Gays et Lesbiens de Paris, je vous propose de lui accorder, pour la quatrième année, une subvention de **27.000 €.**

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris

MAIRIE DE PARIS

SECRETARIAT GENERAL

S.G-04-70

Objet : Autoriser le maire de Paris à signer une convention relative à l'attribution d'une subvention à l'association « F.F.G.L.P. » située 8 rue du Repos – 75020 Paris, afin de soutenir l'organisation du 10e Festival de Films Gays et Lesbiens de Paris qui se déroulera au Forum des Images **du 19 au 28 novembre 2004**.

Budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour 2004, rubrique 314, nature 6574, ligne P002, provision pour subventions de fonctionnement au titre du cinéma

27.000 €

Le Conseil de Paris

Vu le projet de délibération en date du par lequel Monsieur le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association « F. F. G. L. P. » située 8 rue du Repos – 75020 Paris, afin de soutenir l'organisation du 10e Festival de Films Gays et Lesbiens de Paris.

Vu l'avis du conseil du 20ème arrondissement.

Sur le rapport présenté par Monsieur **Christophe GIRARD** au nom de la **9ème** Commission.

DELIBERE

Article 1 : Le Maire de Paris est autorisé à signer une convention pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association « F. F. G. L. P. » située 8 rue du Repos – 75020 Paris, afin de soutenir l'organisation du 10e Festival de Films Gays et Lesbiens de Paris. **(X01460).**

Article 2 : Une subvention de fonctionnement de **27.000 €** est attribuée à l'association « F. F. G. L. P. » située 8 rue du Repos – 75020 Paris, afin de soutenir l'organisation du 10e Festival de Films Gays et Lesbiens de Paris.

Article 3 : La dépense correspondante, soit **27.000 €**, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour 2004, rubrique 314, nature 6574, ligne P002, provision pour subventions de fonctionnement au titre du cinéma.

FESTIVAL DE FILMS GAYS ET LESBIENS
X 01460 Dossier N°2004_02438

1. PRESENTATION GENERALE

- **Présentation synthétique de l'association et de son activité**

L'association F. F.G.L.P (Festival de Films Gays et Lesbiens de Paris) a été fondée en juillet 1994, dans le but d'organiser et de promouvoir, à Paris et dans d'autres villes, des festivals ayant pour thème l'homosexualité féminine, masculine, la transsexualité et la bisexualité.

Elle peut organiser des expositions, des rencontres et des débats, faire des publications, produire et diffuser des documents écrits ou filmés sur tout support et favoriser d'autres manifestations qui ont pour thème les différences sexuelles.

Comme chaque année, le Festival proposera au public une sélection de films en avant-première, des inédits, des longs-métrages, ainsi que des débats et des rencontres avec les réalisateurs.

L'édition 2002 a été un succès, puisqu'elle a rassemblé 10.000 spectateurs pour cinq jours de festival. Les festival a su proposer aux spectateurs une programmation diverse, multiple, au sein de laquelle cohabitaient tous les formats de films (longs, moyens et courts-métrages), tous les genres (fiction, animation, documentaire, expérimental) ainsi qu'une sélection de films indépendants échappant au circuit classique de la distribution , mais également des avant-premières. Le festival a également offert au public des rencontres avec les réalisateurs ainsi que des débats.

Fort du succès des précédentes éditions, le Festival de Films Gays et Lesbiens de Paris fête ses 10 ans en 2004.

10 ans de programmations audacieuses qui ont fait du Festival un des événements incontournables de la vie culturelle parisienne. 10 ans d'aventure, d'émotions et de découvertes.

Le Festival proposera un univers de films avec pour objectif d'offrir au public un lieu de rencontre ouvert à la création cinématographique, aux productions internationales, aux jeunes talents, à tous les cinémas, toutes les images, dans leur diversité nécessaire.

Un espace qui permettra de découvrir des œuvres que les réseaux de distribution n'inscrivent pas toujours à leurs catalogues. En effet, plus de 80% de films présentés au Festival ne sont pas distribués en salles. Le Festival demeure donc une alternative aux circuits traditionnels du cinéma, un lieu de découverte pour un public chaque année plus nombreux, chaque année plus curieux.

- **Argumentaire de la demande de subvention et de sa pertinence au regard des missions communales ou départementales**

La demande est formulée en vue de développer le festival, de lui donner une portée plus ambitieuse, afin de contribuer au rayonnement culturel de la communauté homosexuelle à Paris.
Compte tenu de la qualité du travail de l'association F. F .G. L. P. et de l'intérêt du projet qu'elle propose, il est souhaitable que la Ville de Paris s'y associe, pour la quatrième année, à hauteur de **27.000 €.**

- **Modalité de contrôle de l'utilisation de la subvention**

L'association présentera les comptes et le rapport d'activités de l'année au cours de laquelle aura été votée la subvention.

2. PRESENTATION JURIDIQUE DE L'ASSOCIATION

Nom : **F. F. G. L. P. (Festival de Films Gays et Lesbiens de Paris)**
Adresse : **8 rue du Repos – 75020 Paris**
Président : **Philippe REIHLAC**
Objet : **association pour l'organisation du Festival de Films Gays et Lesbiens de Paris**

N° SIRET : **402 631 915 000 20**

3. PRESENTATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

BILAN		**2002**	**2003**
ACTIF	Actif immobilisé	2.399	1.824
PASSIF	Capitaux propres	22.262	6.413
	Dettes	29.662	39.562
	Fonds de roulement	19.863	4.589

A la fin de l'exercice 2003, son endettement s'élevait à 39.562 €, soit en augmentation de 33% par rapport à 2002. Cette augmentation de l'endettement s'explique par une hausse des dettes envers des fournisseurs (24.551 € en 2003 / 15.141 € en 2002) et envers les organismes sociaux (9.916 € en 2002 / 11.186 € en 2003).

Les capitaux propres sont en baisse (6.413 € en 2003 / 22.262 € en 2002), ce qui s'explique notamment par un résultat d'exercice négatif en 2003 (-15.849 / +3.899 € en 2002).

Compte de résultat		**2002**	**2003**
	Produits d'exploitation	43.757	22.936
	Charges d'exploitation	39.889	38.839
	Résultat d'exploitation	3.868	-15.903

Pour l'année 2003 le total des charges est de : 38.839 €, le total des produits est de : 22.936 €. Les produits sont essentiellement composés de subventions d'exploitation qui représentent 49% des produits et de production vendue qui représente également 49% des produits.
Le résultat d'exploitation 2003 devient négatif (-15.903 €) par rapport à l'année 2002 ; cela est du à aux produits qui ont subi une baisse des subventions d'exploitation de 22% par rapport à 2002 et des « autres charges & charges externes » qui ont augmenté de 16% par rapport à 2002. En effet, l'association ne dégage ses marges que sur la billetterie et les subventions reçues.

4. PLAN DE FINANCEMENT

- **Analyse financière de la demande de subvention**

- Coût de l'action à subventionner : 160.000 €
- Montant de la subvention demandée : 45.000 €
- Montant de la subvention proposée : 27.000 €

- **Plan de financement**

DEPENSES		RECETTES	
Frais de fonctionnement	20 930	Billetterie	35 000
Salaires et traitements	44 518	Régie Pub catalogue	5 000
Charges sociales	17 104	DRAC	15 000
Communication	11 852	Ville de Paris	45 000
Location salle	12 000	Région Ile-de-France	20 000
Films (locations,...)	26 596	Autres partenaires	5 000
Tradcution des films	12 000	Agnès b	10 000
Frais de séjour	11 000	Canal +	8 000
Frais divers	4000	Autre partenaires	17 000
TOTAL	**160 000**	**TOTAL**	**160 000**

- **Montant de la subvention envisagée**

En raison de la qualité du travail de cette association, de l'intérêt du projet présenté et du succès des manifestations précédentes, il est souhaitable que la Ville de Paris s'y associe pour la quatrième année et lui accorde une subvention correspondant à un montant de **27.000 €.**
Pour mémoire, la Ville de Paris a soutenu ce festival en 2003 à hauteur de 27.000 €